

### Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite de l'examen du permis D ;  
Maîtriser la conduite d'un véhicule de transport en commun ;  
Assurer la sécurité des voyageurs et des autres usagers ;  
Connaître la réglementation du transport de personnes ;  
Adopter une conduite professionnelle, souple et économique ;  
Etre capable de conduire un véhicule de plus de 9 places assises, conducteur compris.

### Public concerné et prérequis :

être titulaire du permis B en cours de validité ;  
être âgé de 23 ans minimum ;  
être âgé de 21 ans minimum si une FIMO Voyageurs est engagée dans l'année ;  
être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé ;  
savoir lire et écrire le français.

### Moyens pédagogiques et techniques :

salles de cours équipées de moyens multimédias ;  
aires d'évolution aménagées ;  
véhicules conformes à la réglementation ;  
supports pédagogiques spécialisés ;  
livret d'apprentissage et fiche de suivi ;  
alternance de théorie et de pratique ;  
méthodes pédagogiques adaptées à la formation des adultes.

Ressources pédagogiques:

Livret d'apprentissage catégorie D  
Livret Code Transport en Commun  
Livret Réponses code Transport en commun  
Livret Epreuves pratiques catégorie D  
Source : ENPC EDISER Edition

### Durée :

105 heures.

G'TRAF

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

Le suivi de progression est assuré grâce à un livret d'apprentissage permettant de mesurer l'acquisition des compétences.

### **Sanction visée :**

Obtention du permis D après validation des examens :

épreuve théorique générale (Code de la route) ;

épreuve hors circulation ;

épreuve en circulation.

Les examens sont réalisés par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

À l'issue de la réussite aux épreuves, le candidat obtient le Permis D autorisant la conduite de véhicules de transport en commun de voyageurs.

Condition présentation aux examens<sup>1</sup> présentation au Code incluse ;

toute nouvelle présentation au Code sera facturée 30 € ;

examens plateau et circulation selon réglementation en vigueur.

**G'TRAF**

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 48 02 82 – [contact@gtraf.fr](mailto:contact@gtraf.fr)

Association loi 1901 au capital de € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

## Programme

Épreuve Théorique Générale Le Code de la route doit être repassé si la dernière catégorie de permis obtenue date de plus de 5 ans. Pour obtenir l'épreuve théorique générale du Code de la route, le candidat doit obtenir au minimum 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Compétence 1 – Maîtriser le maniement du véhicule mécanique et fonctionnement du véhicule ; organes de commande ; vérifications avant départ ; prise en main du véhicule ; techniques de conduite.

Compétence 2 – Vérifications de sécurité et manœuvres réglementation spécifique au transport de voyageurs ; contrôle de l'état du véhicule ; exercices de maniabilité ; manœuvres professionnelles.

Compétence 3 – Circuler dans des conditions normales signalisation spécifique transport voyageurs ; placement sur la chaussée ; gestion du gabarit ; anticipation des risques liés au véhicule.

Compétence 4 – Conduire dans des conditions difficiles partage de la route avec les autres usagers ; distances de sécurité et freinage ; adaptation de la vitesse ; conduite par conditions météorologiques difficiles ; prévention des risques routiers.

Compétence 5 – Adopter une conduite autonome et professionnelle analyse des situations de conduite ; conduite souple et sécurisée ; confort des passagers ; gestion des situations d'urgence ; comportement en cas de panne ou accident ; utilisation des aides à la conduite ; écoconduite et réduction de l'impact environnemental.

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 48 02 82 – [contact@gtraf.fr](mailto:contact@gtraf.fr)

Association loi 1901 au capital de € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

**Qualification des intervenants :**

Les formations sont animées par des enseignants :  
titulaires du BEPECASER ou titre professionnel ECSR ;  
disposant de la mention groupe lourd ;  
spécialisés dans la conduite et la sécurité routière.

**Formation suivie :**

Entièrement Entièrement en présentiel

**Délais et condition d'accès :**

15 jours avant le début de la formation

**Taux de validation de compétences :**

93% de réussite

**Taux de satisfaction :**

100% de satisfaction

**Débouchés :**

Conducteur de voyageurs

**Equivalence ou passerelle :**

Pas d'équivalence

**G'TRAF**